

Philips casse son méga contrat avec Dell

Douche froide, on l'imagine chez le constructeur Dell. Le groupe Philips vient d'annoncer qu'il annulait purement et simplement un contrat de fourniture de matériel et de support de 700 millions de dollars ! Ce contrat associait Dell, Atos et Getronics (cf. notre article)

Ce contrat avait été signé en décembre 2004. Il courait sur cinq ans. Il s'agissait de livrer des PC, des logiciels et des services à 75.000 salariés du géant batave dans 60 pays, rappelle *les Echos*. Pour expliquer ce retournement, Philips Electronics souligne laconiquement, auprès de l'agence Reuters, qu'après un an de développement avec Dell, l'opération n'offrait pas assez de garanties pour être finalisée. Un argument qui risque d'être insuffisant pour Dell... Quelles pourraient être les éventuelles indemnités que Philips pourrait verser à Dell pour une rupture de contrat aussi radicale? Y-a-t-il eu déjà arrangement amiable? Quel est l'impact pour les deux autres partenaires du contrat -Atos et Getronics? Pas encore de réponse.